

Questions orales

● (1422)

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

L'INSPECTION SUR LE PLAN DU RESPECT DES NORMES
CONCERNANT LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Travail, s'il veut bien y prêter attention. Pourrait-il nous dire s'il est exact que son ministère mettra fin à des accords contractuels qu'il avait conclus avec les ministères provinciaux du Travail, accords aux termes desquels il avait été convenu que ces ministères se chargeraient de l'inspection, sur le plan du respect des normes concernant la santé et la sécurité au travail, des établissements appartenant aux sociétés dont les employés relèvent de la compétence fédérale, notamment les compagnies ferroviaires, les sociétés aériennes et celles qui exploitent des éleveurs à grain?

L'hon. Martin O'Connell (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je crois que c'est bel et bien le cas, mais je prends quand même bonne note de la question et je vérifierai exactement ce qu'il en est.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il vérifier en même temps si ce que nous avons entendu dire de bonne source est exact, à savoir que ces accords prévoyaient que le gouvernement fédéral verserait aux gouvernements provinciaux l'équivalent du salaire de 40 inspecteurs, nombre qui, de l'avis de nombreux travailleurs et de leurs syndicats, est insuffisant pour assurer une inspection et une surveillance efficaces, et pourrait-il également vérifier si les nouvelles propositions maintenant à l'étude et auxquelles son ministère donnera vraisemblablement suite entraîneraient le remplacement de ces 40 inspecteurs par seulement six ou sept autres, nombre qui, si l'on songe aux centaines de milliers de travailleurs et au grand nombre d'établissements concernés, est nettement insuffisant?

M. O'Connell: Monsieur l'Orateur, je le ferai volontiers.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Lotbinière.

* * *

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE

LA PRÉSUMÉE UTILISATION PAR LE MINISTRE DE
DÉCLARATIONS D'AUTRES MINISTRES

M. Richard Janelle (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. A la suite d'une déclaration du président du Conseil ministériel de l'expansion économique annonçant la participation du gouvernement fédéral à la remise en exploitation d'une usine de carton-doublure de Terre-Neuve et à sa conversion à la production du papier journal, et étant donné que le ministre de l'Expansion économique régionale faisait habituellement la sélection des programmes d'allocations aux entreprises dans les régions économiques désignées et se chargeait de diffuser publiquement le contenu des programmes, j'aimerais demander au très honorable premier ministre si le président du Conseil ministériel de l'expansion économique cherche à faire

[M. Chrétien.]

de la publicité pour son ministère en empruntant les déclarations des ministres appelés à travailler avec lui?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Mon Dieu, je ne pense pas que la question soit très sérieuse, monsieur le président. Le député devrait savoir que le gouvernement agit comme gouvernement et que tous les ministres collaborent à ses décisions.

[Traduction]

LES FONCTIONS DES MINISTRES DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre. Lorsqu'il a nommé le nouveau président du Conseil ministériel de l'expansion économique, le premier ministre avait-il l'intention de l'autoriser à diriger les activités des ministres de l'expansion économique de manière à remédier au manque de connaissances et d'expérience qu'ils ont montré en ce qui a trait aux domaines de la fabrication, de la transformation, de la mise en marché et de la distribution des produits et, ce faisant, à exiger de ces ministres qu'ils donnent aux hommes d'affaires canadiens le genre de service auquel ils sont en droit de s'attendre et dont ils n'ont jamais profité jusqu'à maintenant?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

M. Hees: Monsieur l'Orateur, le premier ministre ne se rend-il pas compte que l'incompétence de ces trois ministres de l'expansion économique est la principale cause de la chute qu'il a subie dernièrement dans l'estime des Canadiens, comme le montre le dernier sondage Gallup?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, encore une fois, la réponse est non. Je ferai remarquer au député que ses prémisses sont encore moins exactes que sa question; en effet, si le député jetait un coup d'œil aux statistiques, il verrait que le mois dernier l'économie canadienne a créé quelque 384,000 emplois de plus qu'en novembre de l'année dernière, ce qui constitue un nouveau record.

* * *

● (1427)

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

L'UTILISATION DE FONDS PUBLICS PAR LES LIBÉRAUX POUR
FAIRE PARAÎTRE DES ANNONCES DANS LES JOURNAUX
ETHNIQUES

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre si son gouvernement a pour politique d'utiliser des deniers publics ou de promettre d'utiliser des deniers publics pour faire paraître des annonces dans des publications ethniques, à condition que les directeurs de ces publications achètent des billets pour le banquet de collecte qui a eu lieu à Toronto lundi dernier?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député pose une question théorique et sans fondement.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Cela mine encore plus votre crédibilité.